

# Aménagement du territoire et urbanisme option coordinateur de l'action touristique

RNCP3922 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 341                                               |
| Code(s) ROME            | K1802                                             |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10

<http://www.u-paris10.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le coordinateur de l'action touristique locale participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions touristiques globales de développement et de dynamisation d'un territoire. C'est un technicien dont l'action se situe à l'échelle des régions administratives de base, commune ou regroupement de communes. Maître d'œuvre de cette politique le coordinateur de l'action touristique locale analyse l'ensemble des composantes des territoires concernés par son action (commune, regroupement de communes, pays, etc...) tant des points de vue socio-économique, que culturel, que sociologique et que politique. Il est à l'écoute des acteurs locaux et suscite, prend en compte et fédère les initiatives locales.

Il détecte, en termes de demande, les permanences et les changements des besoins et des attentes des clientèles françaises et étrangères afin d'élaborer des réponses pertinentes: équipements, services, produits...

Il gère la commercialisation et la communication des produits, il conceptualise un projet de développement touristique et en dégage les solutions les plus adaptées.

Enfin il synthétise l'ensemble des études et analyses et les concrétise dans un projet de développement territorial durable.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels travaillent dans des organismes divers publics, parapublics et privés (Comité régional du tourisme, comité départemental du tourisme, office de tourisme, syndicat mixte, pays d'accueil touristique, parc naturel régional, bureau d'études...)

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Coordinateur de l'action touristique

- Agent de développement local
- Assistant technique

- Agent de pays
- Chargé de mission

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

## Pour plus d'informations

#### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-paris10.fr/>

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3922/>